

## L'ESSENTIEL

Avis de gros temps sur France TV et sur son président, qui voit baisser sa cote de confiance auprès des salariés aussi vite que la contestation de ses projets augmente.

Face à des personnels de plus en plus conscients des risques de « fragmentation » que fait courir le contrat d'objectifs et de moyens sur le groupe public, Marc Tessier, recroquevillé sur sa stratégie, devra tenir compte de la vague de revendications qu'il génère.

Corseté en interne par les contraintes économiques que fait peser le COM sur les filiales du groupe, pris dans la nasse des libéraux de Bercy lors de sa négociation, il ne reste plus au président de France TV qu'un espace stratégique au rabais : la gestion des économies, les cessions d'actifs, l'abandon ou le transfert d'activités. Un processus déjà expérimenté dans d'autres grands groupes publics mis par la suite sur le marché.

Météo agitée aussi pour la direction de France 3. Avançant masquée sur des dossiers jugés essentiels par les salariés, elle s'est pris les pieds dans le tapis en inscrivant à l'ordre du jour du CCE de mars « l'évolution des métiers » qu'elle a dû précipitamment retirer après la diffusion auprès du personnel de son projet calamiteux.

Il en est de même sur son intention de démanteler la vidéo mobile et sur son attitude qui relève de la schizophrénie. D'un côté elle affirme la pérennisation de son activité, alors que de l'autre elle réduit le nombre de cars et externalise la fabrication des programmes !

Risques de tangage aussi pour un syndicalisme d'accompagnement qui refuse de se hisser à la hauteur des enjeux. Chacun aura pu constater ces dernières semaines qu'ils ont tout fait pour empêcher le rapport de force et l'action unitaire. Bien sûr, ils n'osent pas le dire clairement, pour ne pas mettre d'huile sur le feu de leurs contradictions, mais ils semblent au fond d'accord avec le plan stratégique de la direction.

Pour sa part le mouvement de grève du 28 Mars, à l'initiative de la seule CGT, a largement dépassé le cercle de ses adhérents et de ses sympathisants. S'il peut être analysé comme extrêmement positif par la réaction qu'il aura provoquée, il aura surtout été un facteur déclenchant pour les salariés qui ont tenu à marquer leur volonté de devenir acteurs de leur avenir.

La CGT s'engage quant à elle à rassembler l'ensemble des salariés autour d'une même revendication et de propositions communes. La période n'appelle pas, bien au contraire, à un relâchement de la mobilisation.

Par Marc Chauvelot et Michel Barre

## Un réseau public au service du privé

Un accord de partenariat entre France 3 Auvergne et Clermont Première (journal *La Montagne*) a été signé le 21 mars dernier.

Suite page 4



## TNT : un seul distributeur commercial ?

La direction de la concurrence, chargée par Bercy de plancher sur le dossier de la distribution des 33 chaînes numériques terrestres estime qu'un seul opérateur pourrait suffire.

Suite page 5

## Les abus des producteurs sont nuisibles à France 3

Le Président Tessier aime les animateurs producteurs privés et il le prouve en prenant leur défense face aux parlementaires qui auraient quelques velléités à leur encontre ou encore en prônant une prééminence renforcée pour ses protégés, quitte à dilapider l'emploi et l'outil de fabrication à France 3.

Suite page 7

## CONTRE-CHAMPS

### Trois questions à Serge Regourd,

Directeur de l'Institut du Droit de la Communication Audiovisuelle (Université de Toulouse)

L'Esplanade : **Que pensez-vous du concept d'exception culturelle ?**

Serge Regourd : Le concept d'exception culturelle, avancé durant les négociations du GATT, exprime une vertu : l'idée selon laquelle le principe de la liberté des échanges internationaux incluant des clauses telles que la non-discrimination entre produits et services nationaux et étrangers, ne doit pas s'appliquer dans le domaine audiovisuel et cinématographique car celui-ci a une nature culturelle et pas seulement économique.

Suite page 6

A lire : **u** L'Echo des régions p.2 **u** Vu de Paris p.3  
**u** Hommage à Pierre Bourdieu p.7 **u** Le petit coin du NTH p.5  
**u** Voisins Voisines p.6 **u** Iris en bref p.8 **u** Carpe diem p.4  
**u** Lu dans la presse p.3 **u**

Production privée [BOURGOGNE FRANCHE-COMTE]

A Dijon, 8 documentaires en co-production prévus. Le producteur privé installera SON propre banc de montage dans les locaux de France 3 Dijon. Le monteur sera de France 3. Au CE, aucune précision mais les élus s'interrogent seulement sur le montage financier et les modalités de sa mise en œuvre, mais pas sur l'intrusion scandaleuse et de plus en plus ouverte du privé. Pire, certains syndicats volent au secours des boîtes de production privées en réclamant que France 3 favorise leur implantation régionale !

Un creuset d'idées et de talents pour nous, paraît -il...

Le tour de France du DG [REIMS]

Étape à Reims pour le lancement de Spider 2 et l'arrivée de deux nouveaux cadres au BRI et au CAT. Le personnel a profité du champagne pour fêter le résultat des élections professionnelles (6 élus titulaires CGT sur 7 au CE dont deux journalistes du SNJ CGT). Le DG a testé le prototype de télématon et chanté l'avenir radieux des TNR. Il a eu l'occasion d'entendre en direct les salariés du pôle expérimental lui expliquer que contrairement à ce que la DRH lui fait dire dans la Pravda de janvier (Mag France 3 n°15) ils n'étaient pas des dinosaures opposés aux nouvelles technologies...

Tectonique des plaques dans l'Est [RED NAT]

Les anciens élus du CE de la Rédaction Nationale avec 49% des voix lors de leur élection du 12 juin, pensaient que ce score serait difficile à battre. Grave erreur. Aux élections du CE Lorraine Champagne Ardenne, la CGT a fait 65% !!! Les parias de l'ex CE de la Réd.Nat. félicitent chaleureusement leurs camarades pour ce succès, mais du coup, craignent pour ce nouveau CE une suppression par fusion avec celui de Lille, histoire de renforcer une nouvelle fois la majorité CFDT au CCE de France 3. Mais attention, l'histoire ne repasse pas forcément les plats.

Les Manifs ne sont pas des « marronniers » [NICE]

Samedi 6 avril, une manifestation de soutien au peuple palestinien a réuni un millier de personnes dans les rues de Nice. La rédaction en chef n'a dépêché aucune équipe sur place. Le lendemain, une manifestation de soutien à Israël a rassemblé près de 4000 personnes selon la police. Cette fois un JRI - sans rédacteur - a été envoyé. Ses images, commentées en desk, ont été diffusées dans l'édition du lundi midi.

Nous commençons à désespérer de la couverture des événements en région Méditerranée. Heureusement, un match OM/PSG a réuni 50000 enragés qui ont arraché des sièges pour faire une bataille de polochons. Et là France 3 avait dépêché une équipe au complet.

Certainement qu'un jour il y aura un match qui opposera la Palestine à Israël. Sans participation des hooligans on l'espère. Mais alors que fera la direction de France 3 Méditerranée qui sait pertinemment où se trouvent les priorités de l'actualité ?

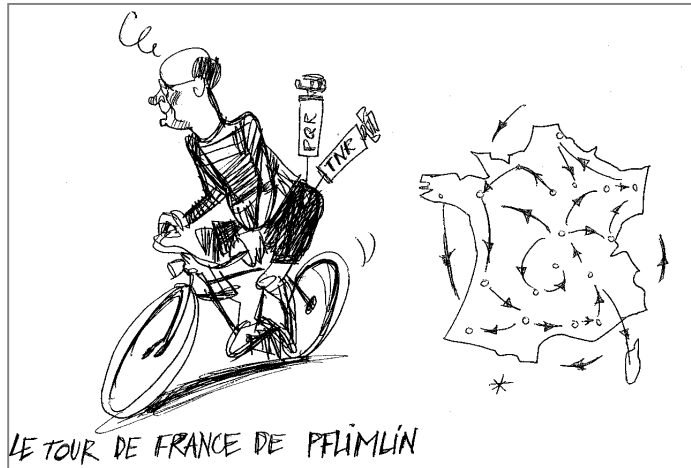
M. Richert, UDF tendance services publics ? [ALSACE]

M. Richert, sénateur UDF et membre du conseil

d'administration de France 3, a reçu une délégation de salariés de Strasbourg venus lui dire tout le mal qu'ils pensaient de la restructuration engagée par M.Pflimlin dans la vidéo mobile et qui se solderait par la perte du car lourd. M.Richert ignorait que voilà deux ans, sous prétexte de 35H, le même M.Pflimlin avait déjà dissous l'équipe fiction Grand'Est. Il s'est étonné de l'absence de solidarité entre les régions pour défendre nos outils de production.

Les calendes vanvéennes [VANVES]

Le CE extraordinaire sur la production à PIC, demandé à l'initiative de la CGT et voté par l'ensemble des élus,



a encore été renvoyé aux calendes vanvéennes. Pour nos dirigeants, il est urgent d'attendre. Il est vrai que la spécialité de la direction est d'informer les élus du CE en glissant sous un rétro-projecteur des plans de financement noyés de chiffres invérifiables puisque donnés en cours de séance. Exemple : pour faire place à la TNR, la direction, pour un loyer tenu secret, est devenue locataire de locaux extérieurs. Elle héberge ainsi sur un étage les ressources humaines et services financiers et entasse la production sur un autre.

Le coup du chapeau [MARSEILLE]

En terme footballistique, le coup du chapeau est attribué à celui qui marque 3 buts. A Marseille, M. Ducasse, directeur régional, a été décoré dans le n°10 de l'Esplanade de l'ordre des "Marie-Louise". Dans le n°12, de la médaille du sergent recruteur pour la CGT, et ce mois-ci, il a géré d'une manière toute particulière la couverture des manifestations dans sa région (voir : "les manif ne sont pas des marronniers") alors nous n'hésitons pas à lui accrocher la distinction "Emilien AMAURY" qui disait "l'info ne doit pas être exacte, mais énorme !"

15% de non grévistes [NICE]

Le 28 mars la station de France 3 Côte d'Azur a explosé le record de grévistes à 85%. Tous les statutaires ont répondu à l'appel de la CGT. A la demande des titulaires, les CDD ont pu s'abstenir (ils ne perturbaient pas le mouvement). Mais pourquoi un tel record ? Alors que certains s'interrogeaient sur le mouvement, le Rédacteur en Chef est intervenu pendant l'A.G, expliquant qu'il ne fallait pas avoir peur des évolutions technologiques. Bilan, tout le monde en grève. Encore un cadre qui va voir sa prime d'objectif à la baisse. Mais la côte de M. Olivier LOUBET, en tant que spécialiste des AG, est en hausse à la CGT.

France 3 Sat, à Ecully : la totalité des monteurs statutaires en grève le 28 mars.

Leur démarche est significative puisqu'ils connaissent et exercent les fameuses polyvalences techniques que la direction voudrait généraliser à France 3. Ils ont tenu à dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail, l'accélération des rythmes et les multiples exigences techniques que suppose leur polyvalence.

« Même si notre polyvalence est vécue, pour nous, comme une richesse professionnelle, il nous semble nécessaire de poser les limites de celle-ci pour ne pas peser sur les autres corps de métier, ne pas produire à n'importe quelles conditions ou ne pas diffuser à n'importe quel prix. »

FTS : ressources inhumaines

Lorsqu'on est victime d'un accident de travail et que l'on est en situation précaire, on peut se retrouver au chômage et sans ressources si la personne que l'on remplace vient à décéder... C'est ce qui est arrivé à un salarié de FTS qui a ainsi appris que l'objet de son contrat de remplacement s'était éteint avec la personne qu'il remplaçait.

Arte bien mieux lotie que France 3

Le COM (contrat d'objectifs et de moyens) signé entre Arte et le gouvernement lui octroie des moyens financiers largement supérieurs à ceux de France télévisions. Le budget de la chaîne progressera de 5,6% en 2003 comparés aux 2,9% de France 3...

Les 3 coups

En mars dernier, comme chaque année, la cérémonie des « Molière » était retransmise sur France 2.

Par obligation et non pour les efforts congrus consentis par la chaîne pour cet art, les gens de théâtre étaient tenus d'inviter son président.

Peut-être viendra le jour où l'on attribuera un « Molière » à la figuration, alors la télévision publique aura-t-elle une chance d'être nommée. Quoi qu'il en soit, si le nom de Monsieur Tessier a été passé tout au long de la soirée sous silence, le président d'honneur Jean PIAT lui a quand même adressé un message en ces termes « la télévision, c'est mon pays ».

Voilà une réflexion citoyenne qui mériterait l'adhésion de tous. Hélas, la compréhension froide du technocrate est imperméable aux cris du cœur du saltimbanque.

Tessier fâché avec les chiffres.

Devant le conseil d'administration de France 3, sans vouloir faire plaisir à la CGT, il a annoncé 30% de grévistes lors du mouvement du 28 mars dernier. Hélas ! Reconnaissons qu'un chiffre inférieur aurait été plus près de la réalité.

Quant aux chiffres irréalistes du contrat d'objectifs et de moyens, s'ils déçoivent la CGT, peuvent-ils réjouir une organisation syndicale digne de ce nom ? Quoi qu'il en soit, nous comptons sur M.Bonnafé, spécialiste du démenti crapoteux, qui, après avoir rectifié le chiffre de 30%, fera de

même avec ceux du COM. Il complètera ainsi la collection de tracts gratinés qui fleurissent ces temps-ci sur l'Outlook de la DRH.

Les voyages forment l'audiovisuel

La CGT, à la veille des élections, a posé par écrit une série de

10 questions aux candidats aux présidentielles. A peine 8 jours les missives mises à la poste, le secrétaire du SNRT-CGT, impatient d'obtenir des réponses, a pris son bâton de pèlerin, et ce 14 mars s'est envolé avec le staff de M. Jean-Pierre Chevènement pour un meeting à Toulouse (que notre trésorier se rassure, le mouvement des citoyens a eu la délicatesse d'inviter notre secrétaire !)

Le voyage n'a pas été inutile puis - que M. Jean-Pierre Chevènement, sensible aux propositions de la

CGT, nous fait connaître les trois mesures inscrites dans son programme :

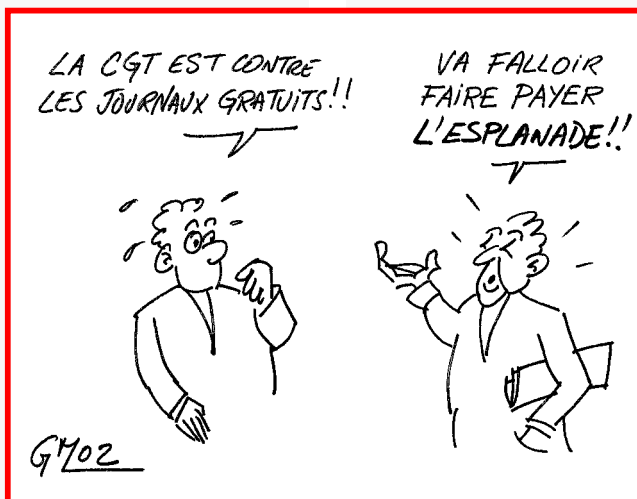
- 1 - l'inscription de l'audiovisuel public dans le préambule de la constitution comme pour l'Education Nationale,
- 2 - son financement sera un devoir de l'état,
- 3 - et qu'il soit équivalent à celui de la BBC.

X. G. B. le retour (suite)

M. Gouyou Beauchamps, patron d'Antalis, nouvel opérateur de diffusion pour le numérique terrestre, a porté plainte contre TDF pour pratiques anticoncurrentielles. Il dénonce les coûts d'accès aux pylônes de TDF.

Souvenons-nous que M.Gouyou Beauchamps, PDG de TDF puis de France Télévision, se disait grand défenseur de l'intérêt public. Aujourd'hui il se veut le grand défenseur des intérêts privés.

En clair, il s'est toujours fait le grand défenseur de ses propres intérêts. Et soyons certains qu'à l'époque où il était le secrétaire particulier de Giscard, il défendait déjà les intérêts de X.G.B.



### Lu dans la Presse

Libération 15 mars 2001

« Après PSA en février, c'est au tour de Renault d'être déclaré hors la loi. Le tribunal correctionnel de Briey (Meurthe et Moselle) a condamné la SOVAB, filiale de véhicules utilitaires pour "usage irrégulier de contrat de travail temporaire"(...) le tribunal a tranché sur le fond, jugeant que l'emploi d'intérimaires par la SOVAB ne se justifiait pas par l'accroissement temporaire d'activité. Or, selon la loi, un contrat temporaire ne doit pas pouvoir un emploi lié à l'activité normale de l'entreprise. (...)Un logiciel informatique permettait même de jongler avec les délais de carence. »

Commentaire de l'Esplanade : Toute ressemblance avec ANTARES serait bien entendu fortuite ! Rappelons que le COM pour France 3 prévoit le recours à 1988 non permanents équivalents temps plein !

C'est un scandale immonde qui vient d'être découvert par l'inspection du travail dans une usine de la ville de Glumiotte.

Cet homme, Vincent Alrent, 85 ans, a été stagiaire pendant 70 ans.

Pour mieux comprendre son histoire il suffit de la raconter :

Alors qu'il est élève au lycée technique Conrad 1er de Mont Ferrard, il est engagé à l'âge de 15 ans pour effectuer un stage de fin d'année en entreprise.

Il fait donc ses premiers pas dans la vie active à la Manufacture des Très Beaux Vêtements de Crépin / Pigne. C'était en 1930.

Au bout d'un an, la direction, satisfaite par ses services, lui propose alors un "**Emploi Poulbot**", l'équivalent alors de nos "**Emplois Jeunes**". Vincent accepte avec enthousiasme. Au bout de 10 ans, pugnace, il songe à renégocier son contrat et obtient de sa direction un emploi de stagiaire à temps complet. Hélas, la guerre viendra mettre un terme à tous les rêves de carrière de Vincent. En effet son patron, Monsieur David Cohen, dont il était le chouchou disparaît curieusement un jour de mars 1941 sans laisser de trace. Légèrement désarçonné par cette attitude qu'il juge un peu cavalière, Vincent continue à croire en son entreprise et en son travail.

A la libération, la Manufacture des très beaux vêtements est rachetée gratuitement par la Lainière de Glumiotte. Vincent doit redémarrer à zéro avec un contrat "**Emploi Zazou**", l'équivalent de nos emplois actuels "**Solidarité**".

En 1956, Vincent qui désire acheter une

nouvelle paire de chaussures, décide de renégocier son contrat. Après un an de discussion, il obtient, non sans mal, un contrat de "**Stagiaire à Durée Déterminée avec Période d'essais de 5 ans Renouvelable**". Même s'il s'attendait à mieux, Vincent savoure sa victoire.

Pourtant la Lainière de Glumiotte est reprise en 1962 par la société Orlando Père & fils. Vincent est confronté à une nouvelle direction plus rigide. Il se voit obligé de redescendre d'un cran dans ces ambitions. Il se retrouve malgré tout avec un emploi de "**Stagiaire à rémunération fixe nulle**". N'ayant pas envie de quitter sa région (il vient de se marier), Vincent consent à ces sacrifices.

En 1967, Orlando Père & fils, après la disparition mystérieuse du père & du fils, est rebaptisée Orlando Oncle & Tantes.

Surviennent alors les incidents de 1968. Vincent "**Stagiaire Gréviste**" assumera malgré tout la bonne marche de l'entreprise.

Pour n'avoir pris qu'un seul jour de vacances en 43 ans (c'était pour effectuer un stage de formation dans le bâtiment F), Vincent en 1973 sera enfin récompensé par sa direction et décrochera ce qu'il voulait depuis tant d'années, à savoir, un contrat de "**Stagiaire Professionnel à Durée non-Garantie avec Indexation de son Salaire sur les Cours du Mohair**".

Les années passent. Nous sommes maintenant en 1986. Orlando Oncle & Tantes devenu Orlando Neveux & Cousines à la mode de Bretagne n'existe plus. La marque a été cédée à Snif Snif un géant de l'industrie textile. Ayant fêté ses 71 ans, Vincent accepte, vu son âge, un

contrat de "**Stagiaire à Temps Fractionné Variable**", qui le contraint à travailler jour et nuit. Peu importe, il se sent d'attaque, il vient de divorcer.

Ce n'est qu'en 1990 qu'il découvre par hasard l'existence du SMIG en regardant l'émission "**Question pour un Champion**". Il demande alors une entrevue à ses responsables. Après une confrontation de 5 minutes, où il doit d'abord prouver, documents à l'appui, qu'il est bien salarié de l'usine, Vincent obtient finalement une refonte totale de son contrat.

Ne travaillant plus désormais la nuit, mais jour et nuit, il sera rémunéré en tant que "**Stagiaire Employé en Bénévolat Indéterminé à Durée Minimale Jeanne Calment**", soit 103 ans.

Et c'est donc hier que les inspecteurs, en visite de routine, ont croisé Vincent, endormi derrière un ballot de linge, en pause après 72 heures non-stop d'étiquetage produit. Actuellement stagiaire en emploi dit "**Emploi Harry Potter**", Vincent, payé à moitié en haricots magiques, moitié en balais, est tombé des nues lorsqu'on lui a fait part des problèmes liés à son statut. Mais malgré tout il n'a pas tenu à faire part de cette situation à ses supérieurs. Rouge de confusion il nous a montré sa convention de stage datant de Juin 1930. Une convention rédigée par son Directeur d'école, Monsieur Léon Truchin, et paraphée par Monsieur Gaston Fardu, Directeur des Très Beaux Vêtements. D'après lui, de son côté, il est en faute, car à l'époque il avait complètement oublié de faire signer ce petit papier par son papa.

**Carpe diem...** "*Mets à profit le jour présent*" mot d'Horace qui aime à rappeler que la vie est courte et qu'il faut se hâter d'en jouir.

Il permettra aux annonceurs de diffuser simultanément leur publicité sur les deux supports.

Le Directeur général de France 3, ex - vice président du syndicat des patrons de la presse quotidienne régionale, poursuit ainsi son travail de rapprochement (le patron de *La Montagne* avait été pressenti comme directeur général de France 3).

Derrière ces partenariats sur la publicité, France 3 prépare le réseau des multiplexes qui assurera la diffusion de ses TNR ainsi que des autres canaux locaux et régionaux, dont ceux de la PQR.

Le rôle de France 3 est ainsi tracé: permettre le lancement de cette nouvelle technologie de diffusion en région. Et comme les moyens ne sont pas au rendez-vous, c'est en redéployant les moyens, activités, personnels de la chaîne-mère, qu'elle est censée y parvenir.

On comprend ainsi pourquoi le directeur général de France 3 est le principal responsable du non-investissement dans l'industrie de programmes en région.

## Projet RPR pour la TNT :

« qu'elle soit le moins cher possible avec la meilleure qualité de programmes possible. »

Le beurre, l'argent du beurre...

La convergence : le standard mass média

Le terme de **convergence** que l'on voit apparaître parfois dans des articles englobe une notion à la fois technologique et économique.

### 1. la convergence concerne trois activités : la diffusion de programmes de télévision, les communications téléphoniques et l'internet.

La finalité en est : « tout dans un même tuyau ». Le tuyau est une terminologie triviale employée dans les milieux de la

communication, cela désigne le support de l'envoi hertzien ou filaire, les câbles coaxiaux, les fibres optiques, les faisceaux hertziens, etc. La convergence regroupe des activités qui étaient auparavant tout à fait distinctes.

### 2. la convergence, c'est l'indifférenciation des tuyaux

Les tuyaux hertziens, du câble, du satellite et du téléphone doivent être à même de diffuser indistinctement les trois types d'activités télévision, téléphonie, Internet.

Cela est permis par l'utilisation du DVB (Digital Vidéo Broadcast) c'est un système de codage qui transforme n'importe quel message ou grandeur à transmettre en un train de « mots » numériques sécurisé que l'on assemble de manière appropriée les uns derrière les autres en vue d'être envoyés sur n'importe quel support de diffusion filaire

ou aérien.

Ces différentes combinaisons sont théoriquement toutes réalisables, mais il y a la réalité des usages et de l'économie à mettre en face pour pondérer les différentes possibilités. Pour des raisons de qualité, il est par exemple peu répandu de voir des téléspectateurs regarder un match de foot ou une course de F1 sur Internet. De la même manière il paraît peu raisonnable de vouloir utiliser la diffusion NTH, qui est une ressource rare, pour développer de la téléphonie, très gourmande en débit.

En conclusion la convergence rend pertinente la réunion du câble, du satellite, de la diffusion hertzienne, du téléphone, de l'Internet, des programmes de télé, et toute autre activité de communication pourvu qu'elle soit numérique.

## TNR Ouest, sur un réseau confidentiel

Lors de son éventuelle mise sur orbite, en fin d'année 2002, la TNR Ouest va se retrouver installée dans un tuyau câblé et confidentiel, avec dix heures de diffusion quotidienne.

Pour s'y préparer, la direction met en place un noyau dur, autour d'un responsable des programmes et d'un responsable de l'information, tous deux sous la responsabilité du directeur de l'Antenne.

Pour la partie technique, l'unité de diffusion numérique sera composée d'un responsable, lui-même adjoint au chef de centre de l'ARP, et d'une équipe restreinte de 4 personnes, qui auront en charge l'ingénierie et la diffusion.

Il n'y a pas que le mode de diffusion qui est confidentiel, l'infrastructure de diffusion l'est aussi. A quelque mois de sa mise en service on ne connaît pas le contenu de la grille, qui va faire quoi, comment, avec qui, dans quelle organisation du travail et avec quelle formation... La direction mise-t-elle sur l'empilement des tâches et la venue d'un « expert » en desk informatisé comme nouveau responsable de l'ARP et de l'unité de diffusion numérique pour répondre à ces questions ?

La direction souhaite mettre en place des desk informatisés pour dégager des gains de productivité en vue de financer le développement sur le numérique.

Quant à la diffusion terrestre, c'est pour plus tard, "si les dieux lui prêtent vie". S'il est vrai que la diffusion numérique est inscrite dans le Contrat d'Objectifs et de Moyens de France Télévision, son horizon est plutôt obscur, son financement soumis à condition, sa grille de programme tirillée entre les décideurs nationaux et régionaux, ce qui lui laisse peu de visibilité sur son avenir.

Notre télévision régionale se doit avant tout de définir son territoire d'expression, elle se doit de refléter sa culture, participer à son épanouissement, donner une impulsion aux initiatives afin d'attribuer à notre région la place qui lui revient dans la vie culturelle, économique, sociale et sportive.

Une diffusion confidentielle sur le réseau câblé n'est pas à la hauteur de notre mission et au rôle moteur que doit avoir le service public dans l'aménagement du territoire en matière audiovisuelle.

## Avant le grand soir, il y aura encore beaucoup de petits matins.

Nous invitons à méditer... les événements du 1<sup>er</sup> mai 1891 à FOURMIES (Nord Pas-de-Calais) pour ceux qui rêvent de semaine de travail en trois journées de douze heures. La manifestation célébrant la fête du travail était interdite par la préfecture qui ordonna à l'armée de charger.

A la première salve des fusils « Lebel », neuf ouvriers ne se sont pas relevés. Le plus âgé d'entre eux, Emile Ségaux, avait trente ans et le plus jeune était Emile Cornaille. Quand on fit la toilette mortuaire de ce dernier, on trouva dans sa poche de pantalon, une toupie. Il avait dix ans, il manifestait pour des journées de travail de huit heures !

## n TNT : un seul distributeur commercial ? (Suite de la page 1)

Vivendi Canal +, qui cherche à faire migrer ses 2,6 millions d'abonnés de l'analogique vers le numérique s'est porté candidat. C'est d'ailleurs ce que préconisait le rapport Le Guen pour favoriser le pré-achat des décodeurs numériques.

Le problème, c'est que Vivendi Canal +, déjà présent sur le satellite, sera aussi éditeur sur le numérique terrestre.

Beaucoup de questions se posent: peut-on cumuler tous ces rôles quand on sait par exemple l'importance des guides de programmes ? Quel sera le prix de l'abonnement par rapport au satellite ? Ne proposera-t-on pas des offres couplées ? Faudra-t-il compter sur Messier pour promouvoir "équitablement" les intérêts de tous les opérateurs, dont le service public ? Au fait, M.Jospin, vous souvenez-vous que la récente loi de l'audiovisuel était à l'origine une loi anti-concentration ?

Interview Serge REGOURD (suite de la p.1)

Ce concept a donc un fondement juridique précis comme limite au libre-échangeisme néo-libéral.

Sur le terrain de la rigueur juridique, le concept "d'exclusion" (au lieu d'exception) eut été meilleur mais il eût fallu une volonté politique forte, évidemment étrangère à l'Europe communautaire elle-même construite sur des préceptes libéraux.

**L'Esplanade : La télévision publique a-t-elle un rôle à jouer dans la défense de cette exception culturelle et lequel ?**

Serge Regourd : La télévision publique a, évidemment, un rôle majeur à tenir dans la problématique de l'Exception culturelle, puisqu'elle constitue elle-même une limite, et juridiquement, une exception, au principe de la régulation marchande. Quoi qu'en disent certains responsables politiques de la Gauche plurielle, le propre de l'O.M.C. (organisation Mondiale du commerce) est de réaliser une libéralisation des économies des pays membres. Par nature, les services publics sont dérogoires au libre-marché. Mais la légitimité des services publics postule qu'ils fonctionnent avec des finalités distinctes de celles des activités privées. Si tel n'est pas le cas, "l'exception" au marché perd son fondement, et la privatisation s'imposera d'elle-même.

**L'Esplanade : Quel lien y a-t-il entre la structure économique, le financement d'une télévision et son contenu ?**

Serge Regourd : Les modes de financement de la télévision publique ont, naturellement, un effet, sur le contenu de la programmation. Dès l'introduction de la publicité de marques à l'ORTF (octobre 1968), les meilleurs spécialistes avaient souligné les risques de dérive commerciale. Mais il y a d'autres moyens de financement à partir de ressources commerciales qui n'ont pas ces effets mécaniques de

dépendance pour les chaînes publiques. Le système britannique, bien que dans un contexte d'économie libérale, constitue, historiquement, un modèle extrêmement positif qui a autorisé, par exemple, le fonctionnement de Channel 4, chaîne culturelle privée, ce qui est proprement impensable en France !

**L'Esplanade : A l'heure des concentrations planétaires, les télévisions publiques ont-elles encore une place ? Des synergies européennes sont-elles possibles ?**

Serge Regourd : Les télévisions publiques sont d'autant plus nécessaires à l'heure des concentrations planétaires qu'elles en constituent, à terme, la seule anti-dote. Le risque des télévisions privées indépendantes est d'être, précisément, englouties dans les logiques multinationales. Le cas de Canal Plus face à la fusion Vivendi-Universal en constitue une illustration particulièrement éclairante. Mais la télévision publique est liée à la survie de régulations nationales. Les synergies européennes sont évidemment souhaitables mais difficiles à mettre en oeuvre car les cultures audiovisuelles, les goûts des "consommateurs", restent essentiellement nationaux. Le programme unifiant les grilles européennes est, on le sait, constitué par les fictions américaines ! Ce qui conduit à s'interroger sur le point de savoir si le risque inhérent à la synergie européenne non maîtrisée ne réside pas dans le recours aux standards d'inspiration américaine. C'est donc d'abord en termes de diffusion, de distribution, plus que de production, qu'il faut les concevoir.

**L'Esplanade : Que pensez-vous de l'équilibre public/privé et de la place de l'industrie de programme dans l'audiovisuel français ?**

Serge Regourd : On ne peut pas parler d'équilibre public/privé, dans l'audiovisuel français.

Suite page 8

## Voisins Voisines

### France 2 :

Première déclinaison opérationnelle du Contrat d'Objectifs et de Moyens (sans moyens), le point 4 de l'ordre du jour de la séance plénière du Comité d'Entreprise de France 2 portait sur le plan de synergie et d'économie à France Télévisions.

L'ensemble des documents remis aux élus est une reconnaissance explicite du sous-financement de l'ensemble du projet de chaînes numériques terrestres de la part de l'Etat actionnaire. C'est pourtant cet actionnaire unique qui oblige France Télévisions à se lancer dans un projet de chaînes numériques hertziennes alors qu'il se refuse à le financer ...

### Radio France :

Les salariés de Radio France ont voté massivement aux élections du CE de Paris Ile de France.

Pour la première fois la CGT obtient la majorité absolue avec 11 élus sur 22.

Il y a un an nous avons refusé la prorogation des mandats et subissions depuis une campagne haineuse des autres organisations syndicales. Ce très bon résultat vient conforter les orientations affichées par la CGT de Radio France et le désaveu de la politique de M.Cavada.

### TDF :

Un protocole de sortie de grève a été signé par la CFDT, FO, la CGC et la CFTC à l'issue d'un conflit dur de 7 jours. La CGT n'a pas signé ce qu'elle considère comme un chèque en blanc à la direction pour la convention collective des télécommunications. « Nous nous retrouverons bientôt. Tout reste à faire... ou presque ! » écrit la CGT de TDF.

## n Les abus des producteurs sont nuisibles à France 3 (Suite de la page 1)

Et que penser de la renégociation des contrats d'animateurs-producteurs qui, selon nos informations, pourraient atteindre jusqu'à 30% d'augmentation pour certains ?

Pour arroser tous ces bienfaits, à l'insu des salariés qui trinqueront plus tard à la réalisation des 2 milliards d'économie demandés, rien de mieux qu'une sauterie sous l'égide de Marc Tessier dans les prestigieux salons des établissements Claquesin dans les Hauts de Seine.

Le 8 janvier 2002, la fête a battu son plein, interrompue seulement deux fois par des descentes de police suite à des plaintes du voisinage.

Mais ne jouons pas les vierges effarouchées. Simplement une question : à qui ont été adressées factures et contraventions ?

Allez Marc, un dernier pour la route...

Ça a l'odeur...  
Ça a la couleur...  
Ça a la saveur d'un plan social

**Ce n'est pas un plan social**

Essayez

**T**ESSIER **D**RY !

Le seul plan social (\*)  
qui ne laisse pas un goût amer dans la bouche !

(\*) Si vous trouvez un plan social moins cher sur le marché, la direction s'engage à rembourser la différence ...

### Elections de la commission paritaire journalistes à France 3 **l'occasion à saisir**

L'élection des commissaires paritaires journalistes est, tous les 2 ans, l'occasion pour tous les journalistes salariés de France 3, CDI, une partie des cadres, CDD et pigistes, de choisir leurs représentants. Cette occasion vous est offerte le 16 mai prochain.

Cette année, au delà du choix des commissaires paritaires qui vous défendront face à la direction en matière de mutations ou de recrutement, de promotion fonctionnelle ou pécuniaire, de discipline, c'est la manifestation de votre volonté sur l'évolution de votre situation professionnelle et sur l'avenir de l'entreprise que vous exprimerez.

Le 16 mai, en votant **snj-cgt**, vous donnerez votre avis sur l'exercice de la profession, la polyqualification à outrance, les conditions de travail, les salaires, la convention collective et, plus largement encore, l'avenir de France 3 et sa place dans l'audiovisuel public.

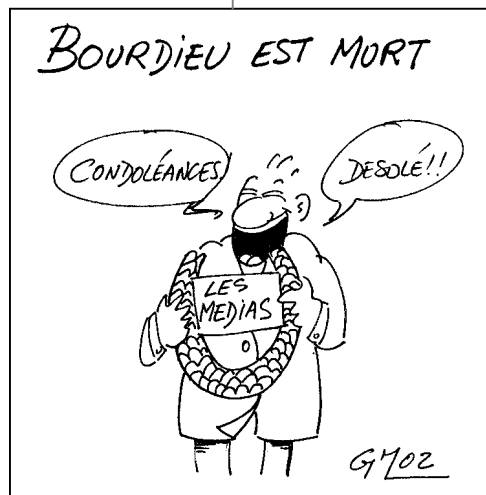
## Hommage à Pierre Bourdieu

C'est dans un concert de louanges, et un fracas de condamnations définitives que Pierre Bourdieu a quitté la scène sociale.

Anti-consensuel, l'homme n'a laissé personne indifférent, et c'est bien là le meilleur hommage qui puisse lui être rendu. Il faut dire, qu'au grand dam de ses pairs et d'une intelligentsia bien pensante Pierre Bourdieu est un iconoclaste. Pour lui, la sociologie est politique, elle est un moyen de dévoiler les mécanismes de la domination. Faire en sorte que les acteurs sociaux se saisissent de cette science sociale et du résultat de ses travaux sont autant d'outils revendicatifs auxquels la CGT n'a pas manqué de se référer.

Pierre Bourdieu n'a jamais cessé, tout au long de sa vie, de nous interpeller. Ce fut le cas lors de la guerre d'Algérie et de l'hiver 95 lorsqu'il choisit le camp des grévistes. C'est encore vrai en 97 lorsqu'il dénonce les méfaits d'une «mondialisation heureuse», les ravages du libéralisme, l'humiliation et l'intolérance que subissent les «sans» emplois, les «sans» domiciles, les «sans» papiers. Par son engagement, Pierre Bourdieu nous incite à revoir et à redéfinir le champ d'action du syndicalisme, plus ouvert, pénétrant davantage et autrement le monde complexe du travail et celui des privés d'emploi. Un syndicalisme qui ne se borne pas à

être réactif et qui tient compte de toutes les solidarités. Un syndicalisme politique et prospectif porteur de valeurs communes.



La CGT ne s'inscrit-elle pas dans cette idée ? dans la défense des services publics, avec les comités de chômeurs, par sa participation dans des associations ou par le biais de ses instances, dans le débat social international ? Enfin pouvons-nous ne pas nous interroger, salariés de France 3, média public, lorsque celui-ci dénonce un journalisme «aligné» à «voix multiples» qui parle presque toujours dans le même sens. Un journalisme de révérence à l'égard de tous les pouvoirs, hégémonisé par quelques dizaines de présentateurs et d'«éditorialistes associés», véritable société de renvoi d'ascenseur méprisant

le travail des «soutiers de l'info», sur lesquels pèsent la «précarité permanente», le poids de l'encart publicitaire, les fusions et les restructurations.

**Ce 23 janvier Pierre Bourdieu a laissé un grand vide nous permettant de mesurer la réalité des discours qui théorise la pensée unique et le silence complice qui parfois l'entoure.**

Interview Serge REGOURD (suite de la p.6)

Plusieurs illustrations récentes en attestent : la privatisation de la S.F.P. (dont les modalités sont très contestables tant sur le terrain des logiques publiques que du droit de la concurrence) et qui fait disparaître l'outil public de production, aussi bien que l'exclusivité des droits de retransmission de la coupe du Monde de football acquise par TF1 et qui prive les chaînes publiques du droit d'accès à un événement sportif d'importance majeure. L'équilibre pourrait être organisé par la voie juridique (comme c'est le cas en Allemagne) et par les moyens financiers.

La privatisation de la S.F.P. d'une part, et l'impossibilité pour les diffuseurs publics de produire eux-mêmes dans le domaine de la production lourde, concourent à illustrer le caractère calamiteux des politiques publiques sur le terrain de la production, à l'heure où le modèle américain qui a servi de référence pour la législation française a remis en cause la séparation production/diffusion. Le recours systématique à la production déléguée par les chaînes publiques dans des domaines tels que les émissions de plateau a aggravé ce déficit public. Cette " politique " de délégation au secteur privé peut constituer dans ce domaine comme dans les autres services publics (comme l'eau et les services urbains) une forme de privatisation insidieuse.

## L'Esplanade : Quelles solutions devrait-on préconiser pour le financement de France Télévision ?

Serge Regourd : S'agissant du financement de France-Télévision, le premier principe doit consister, d'abord, à ne pas remettre en cause la redevance comme certains le préconisent, notamment au sein du P.S. La redevance doit rester le socle du financement. A moyen terme, je ne pense pas que les ressources publicitaires puissent, hélas, être supprimées sauf à fragiliser davantage les chaînes publiques. Mais, comme dans le cas britannique cité précédemment, d'autres voies existent, telle la taxation des ressources publicitaires du secteur privé, redistribuées sur la base d'un cahier des charges précis, aux chaînes publiques, selon la logique du financement du cinéma français provenant, pour partie, des recettes des films américains.

Mais la légitimité de ce type de mesure suppose une programmation des chaînes publiques qui soit inassimilable à celle du secteur privé. Ce qui, hélas, n'est pas le cas aujourd'hui, lorsque le public copie le privé.

Quelle différence de nature y a-t-il, par exemple, entre Jean-Moulin-TF1 et Jean-Moulin-France 2 ? Le casting (Huster ou Berling) révèle à lui seul la prévalence de la logique d'audimat dans les deux cas !

## Prud'homales décembre 2002 : pour voter, il faut s'inscrire avant le 25 avril.

Les élections prud'homales se dérouleront le 11 décembre prochain. **C'est un enjeu très important pour la défense des droits des salariés.**

Les salariés non permanents qui n'étaient pas sous contrat le 29 mars avec France 3 ou une autre société peuvent appeler le numéro azur 0 810 11 12 02 pour connaître, selon leur cas, les démarches à accomplir pour être électeurs.

## Iris en bref

**Iris est un programme de communication d'entreprise diffusé en boucle sur le réseau du Siège.**

Noir c'est noir il n'y a plus d'espoir. Iris n'a plus de programmes jusqu'à fin avril d'après les renseignements pris auprès de la communication. La direction commencerait-elle à réduire la fabrication des programmes en interne pour financer le numérique terrestre ? Certainement qu'une explication nous sera donnée dès qu'Iris aura retrouvé sa voix.

Mais si la direction, comme pour TPS, cède à bon prix les actifs d'Iris, l'Esplanade se porte reprenneur du canal.

## A voir absolument

Avec son film, « **300 jours de colère** », Marcel Trillat nous propose 1h20 de réflexion sans prise de tête.

Voilà une gageure qui n'était pas évidente mais, avec un immense talent, le réalisateur nous démontre de nouveau irréfutablement que la télé-réalité du service public existe sans loft ni piscine !

Marcel Trillat, avec beaucoup de pudeur et de sensibilité, sans sensiblerie, traite la condition ouvrière en période de licenciement avec une honnêteté rare qui a touché notre comité de rédaction.

Nous avertissons nos lecteurs : comme tout grand film, « **300 jours de colère** » ne vous laissera pas indemne. Il sera diffusé le 1<sup>er</sup> mai à 22h30 sur France 2. L'Esplanade vous souhaite une excellente soirée.

**SNRT-CGT *snj-cgt***

Pièce R210 - 7, Esplanade Henri de France - 75907 PARIS Cedex 15 -  
Tél. 01.56.22.88.34 Fax 01.56.22.88.47 - [sammut@exchange.france3.fr](mailto:sammut@exchange.france3.fr)  
La CGT sous Outlook : \Dossiers publics France 3\Organisations syndicales\CGT

**Fondateur :** Claude Gueneau – **Comité de rédaction :** Michel Barre, Daniel Casanave, Marc Chauvelot, Jean -Claude Debard, Gérard Deveix, Vincent Flour, Eva Fontenay, Charly Kmiotek, Rose Le Calvez, Fernando Malverde, William Maunier, Georges Minangoy, Alain Parent, Bernard Peyrano, Maryseult Sammut, Michel Sanchez.